

**COMMISSION FINANCIÈRE
DU RESEAU SANTE SARINE (RSS)**

**PREAVIS DE LA
COMMISSION FINANCIÈRE**

relatif aux comptes 2021

POUR LA SÉANCE DE L'ASSEMBLEE DES DELEGUES DU 1^{er} JUIN 2022

Lors de sa séance du 19 mai 2022, la Commission financière s'est réunie pour l'examen des comptes 2021 en présence de MM. Jacques Pollet, Directeur général du RSS, et Christophe Werro, Directeur adjoint, qui lui ont donné les explications complémentaires au commentaire sur les états financiers 2021.

En préambule, la Commission financière tient à remercier le Comité de direction, la Direction générale ainsi que le Service des finances pour le travail conséquent et de qualité réalisé dans l'élaboration des comptes 2021.

La Commission financière relève la qualité du message qui, grâce à sa clarté et aux nombreuses explications fournies aussi bien sur les dépassements que la non-utilisation des montants budgétisés, a facilité le travail d'examen de la Commission financière, nouvellement constituée.

Pour cette année encore, mais pour la dernière fois, sous l'égide de MCH1, les comptes de l'ensemble des services du RSS présentent un meilleur résultat que budgétisé malgré une gestion particulièrement difficile due à la pandémie et la mise en place d'une nouvelle organisation interne dotée de 8 services distincts.

Grâce à ces bons résultats, il a été possible non seulement d'augmenter les réserves du HMS pour un montant de CHF 220'777.19 et la provision pour rattrapage des retards d'amortissements des EMS pour un montant de l'ordre de CHF 2'062'294.81. La Commission financière a été informée qu'une rencontre est prévue avec chaque EMS dans le cadre du rattrapage des frais financiers en vue d'aboutir à une situation saine, ce dans les meilleurs délais possibles.

Enfin, le résultat positif aura aussi un impact favorable sur les communes membres du RSS puisqu'un montant non négligeable de plus de CHF 2 millions leur sera restitué.

Sur la base des documents qui lui ont été remis et les explications complémentaires reçus, la Commission financière, à l'unanimité, **prévoit favorablement l'approbation des comptes 2021.**

L'examen des comptes chapitre par chapitre appelle les commentaires suivants de la part de la Commission financière :

COMPTES DE FONCTIONNEMENT

Chapitre 0 / Administration générales et services transversaux

0225 Maintenance et véhicules

La Commission financière a pris note que la baisse enregistrée dans ce poste par rapport au montant budgétisé de l'ordre de CHF 129'000.- (poste 0225.3144.01) est en lien avec l'immeuble HMS. En effet, en voie de rénovation, il n'y avait pas lieu d'aller au-delà du strict nécessaire quant à son entretien.

Chapitre 4 / Santé

4127.3601.01 Subventions soins du Canton : correction année précédente

Des provisions un peu trop pessimistes expliquent cette subvention au caractère extraordinaire.

421 Service d'aide et soins à domicile

La Commission financière a pris note que les recettes supérieures au budget sont dues à la facturation d'un nombre d'heures identiques mais à un tarif plus élevé dû à la qualification du personnel intervenant.

422 Service d'ambulance de la Sarine

4223.4510.04 Dissolution solde dispositif sanitaire en cas de places sinistrées

La Commission financière a été informée du caractère extraordinaire de cette recette s'élevant à CHF 196'450.-.

Chapitre 5 / Prévoyance

57 Indemnités forfaitaires

L'augmentation, certes inférieure à celle prévue au budget, reste tout de même une bonne surprise au vu des années antérieures.

COMPTES D'INVESTISSEMENT

Le nouveau tableau des investissements permet un meilleur suivi des investissements et a l'avantage de donner tous les renseignements utiles en lien avec ceux-ci, notamment sur les amortissements. Il est d'autant plus utile pour les projets d'investissement qui s'étalent sur plusieurs années.

La Commission financière félicite le Service des finances pour sa réactivité face à la hausse des taux hypothécaires, ayant réussi à obtenir des taux fixes bas à 15 ans pour plus de la moitié des CHF 50 millions d'investissement à venir.

BILAN

Pas de commentaire particulier de la part de la Commission financière.

Flux de trésorerie

Ce tableau du flux de trésorerie répond déjà à une exigence du nouveau modèle comptable harmonisé MCH2 qui sera mis en application pour les comptes 2022.

Villars-sur-Glâne, le 20 mai 2022